
Faits saillants de la réunion du Conseil du 4 décembre 2020

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion inaugurale le 4 décembre 2020. Voici les faits saillants de cette séance publique :

- Le Conseil déclare M. André Bidal à la présidence par acclamation alors que M^{me} Suzanne Salituri est élue à la vice-présidence par un tir au sort après trois tours du scrutin. Ils occuperont ces postes jusqu'à la prochaine réunion inaugurale.
- Le Conseil approuve la structure des comités du Conseil 2021 ainsi que la composition des membres siégeant à ceux-ci.
- Le Conseil approuve que le secrétaire-trésorier détruise les bulletins de vote utilisés pour les élections au poste de vice-présidence du Conseil scolaire catholique Nouvelon.
- Le Conseil approuve que les personnes occupant les postes de présidence et de secrétaire-trésorier soient autorisées à emprunter les sommes d'argent requises par l'institution financière du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario pour couvrir les dépenses courantes jusqu'à ce que les subventions provinciales aient été reçues et à payer ou s'engager à payer l'intérêt sur les sommes ainsi empruntées au taux préférentiel ou à un taux plus avantageux. Le montant maximal d'un emprunt ne doit pas dépasser dix (10) millions de dollars (10 000 000 \$) à moins que l'autorisation ait été accordée par voie de résolution du Conseil.
- Le Conseil reçoit le Rapport annuel 2019-2020 du directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier. M. Paul E. Henry a souligné de nombreuses histoires de succès en apprentissage et en bien-être malgré les limitations imposées par la pandémie de la COVID-19. Il remercie l'ensemble de la communauté scolaire de leur engagement et flexibilité visant à assurer une éducation catholique de langue française de qualité, même si en mode virtuel pour certains élèves.